

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Juin 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mr Adel REKIK (ADR Auditing And Advising).

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<u>Actifs Non Courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		6 271 661	5 644 913
Moins : amortissements immobilisations incorporelles		(4 986 130)	(3 980 795)
	II.1	1 285 531	1 664 118
Immobilisations corporelles		327 262 396	309 814 845
Moins : amortissements immobilisations corporelles		(170 856 949)	(156 296 092)
Moins : provisions pour dépréciation des immobilisations		(276 543)	(359 128)
	II.2	156 128 904	153 159 625
Immobilisations financières		269 246 950	211 521 716
Moins : Provisions immobilisations financières		(6 715 168)	(4 785 137)
	II.3	262 531 782	206 736 579
Total des actifs immobilisés		419 946 217	361 560 322
Autres actifs non courants		2 435 957	-
Total des actifs non courants		<u>422 382 174</u>	<u>361 560 322</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	II.4	146 002 154	157 948 843
Moins : provisions stock		(5 469 476)	(5 646 103)
		140 532 678	152 302 740
Clients et comptes rattachés *	II.5	195 604 286	179 324 653
Moins : provisions clients et comptes rattachés		(29 316 000)	(28 372 023)
		166 288 286	150 952 630
Autres actifs courants	II.6	37 881 481	24 772 328
Moins : provisions autres actifs courants		(2 041 118)	(1 779 072)
		35 840 363	22 993 256
Placements et autres actifs financiers	II.7	21 004 216	21 504 216
Liquidités et équivalents de liquidités *	II.8	18 348 257	19 022 774
Total des actifs courants		<u>382 013 800</u>	<u>366 775 616</u>
Total des actifs		804 395 974	728 335 938

(*) : Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

Société d'Articles Hygiéniques SA
Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Capitaux propres			
Capital social		84 015 979	84 015 979
Réserve légale		8 401 598	8 401 598
Subvention d'investissement		4 472 427	3 640 915
Prime d'émission		-	74 957
Résultats reportés		189 129 488	172 867 563
Total des capitaux propres avant résultat		286 019 492	269 001 012
Résultat de l'exercice		52 783 636	49 793 360
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>338 803 128</u>	<u>318 794 372</u>
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	II.10	37 395 878	33 437 213
Autres passifs non courants		1 762 990	1 497 704
Total des passifs non courants		39 158 868	34 934 917
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	130 470 194	125 114 661
Autres passifs courants	II.12	42 870 382	36 818 134
Autres passifs financiers courants	II.13	250 328 609	211 968 744
Concours bancaires		2 764 793	705 110
Total des passifs courants		426 433 978	374 606 649
Total des passifs		<u>465 592 846</u>	<u>409 541 566</u>
Total des capitaux propres et des passifs		804 395 974	728 335 938

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de Résultat
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2025	31.12.2024
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	III.1	473 740 546	483 387 130
Autres produits d'exploitation		4 325 214	3 829 578
<i>Total des produits d'exploitation</i>		478 065 760	487 216 708
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation de stock de produits finis et encours		363 949	(1 701 367)
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	(270 305 544)	(282 588 339)
Charges de personnel		(56 953 207)	(51 440 471)
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	(23 834 012)	(27 365 207)
Autres charges d'exploitation	III.5	(49 090 267)	(47 891 002)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		(399 819 081)	(410 986 386)
<i>Résultat d'exploitation</i>		78 246 679	76 230 322
Charges financières nettes	III.6	(22 214 822)	(24 475 032)
Produits des placements		544 511	627 131
Autres gains ordinaires	III.7	3 404 492	1 653 346
Autres pertes ordinaires		(2 528 808)	(323 806)
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		57 452 052	53 711 961
Impôt sur les sociétés		(3 596 567)	(3 020 494)
Contribution sociale		(1 071 849)	(898 107)
<i>Résultat net de l'exercice</i>		52 783 636	49 793 360

Société d'Articles Hygiéniques SA
État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 025	2 024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	52 783 636	49 793 360
Ajustements pour :		
*Amortissements et provisions	23 100 942	27 365 207
*Variation des :		
Stocks	11 946 689	(5 453 688)
Créances clients (*)	(16 279 632)	(6 128 349)
Autres actifs courants	(13 109 153)	(6 267 696)
Fournisseurs et autres dettes	3 141 359	33 759 327
Autres passifs (hors dividendes)	6 052 248	1 201 948
Autres actifs non courants	(3 169 027)	-
*Autres ajustements :		
Plus ou moins-value de cession	(2 729 669)	(186 000)
Quote part des subventions inscrites en résultat	(668 488)	(587 803)
Résorptions des charges à répartir	733 070	-
Interets courrus non échus	406 495	-
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	IV.1 62 208 470	93 496 306
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissements sur cession d'immobilisations	196 048	186 000
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	(21 484 350)	(27 766 098)
Encaissement/Décaissements sur immobilisations financières	(53 960 012)	(42 708 449)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2 (75 248 314)	(70 288 547)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement de nouveau CMT (*)	17 195 000	14 500 000
Décaissement sur remboursements CMT(*)	(11 110 639)	(11 837 516)
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	35 827 674	29 856 843
Encaissement de subventions d'Investissement	1 500 000	1 000 000
Encaissement / Décaissement sur CCA Azur Papier	-	990 773
Dividendes versés aux actionnaires	(33 606 392)	(29 405 593)
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u>	IV.3 9 805 644	5 104 507
Variation de trésorerie	(3 234 200)	28 316 266
Trésorerie au début de l'exercice	39 821 880	11 505 614
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	36 587 680	39 821 880

(*) Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

Notes aux États Financiers

Notes aux États Financiers

I. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société SAH SA, Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société SAH SA est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adultes ;
- Les papiers et tissus d'hygiène et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis et semi finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts d'achat.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

I-8 Retraitement des effets à l'encaissement

Les soldes au 31/12/2024 ont été retraités par le reclassement des effets à l'encaissement (effets remis à la banque au 31/12/2024) de la rubrique « Clients et comptes rattachés » vers la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités », pour un montant de 760.767 DT (**Note II.5 et Note II.8**).

II. Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 1.285.531 DT contre 1.664.118 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31.12.2025</i>	<i>31.12.2024</i>
Conception, marques et brevets	391 972	391 972
Logiciels	5 879 663	5 252 915
Immobilisations incorporelles en cours	26	26
Total	6 271 661	5 644 913
<i>Amortissements des immobilisations Incorporelles</i>	(4 986 130)	(3 980 795)
Immobilisations incorporelles nettes	1 285 531	1 664 118

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 156.128.904 DT contre 153.159.625 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31.12.2025</i>	<i>31.12.2024</i>
Terrains	12 991 374	12 991 374
Constructions	29 311 468	28 785 756
Agencement des constructions	38 643 618	34 392 093
Installations techniques	3 170 002	3 107 467
Agencement, aménagement et installations divers	23 076 712	20 893 535
Matériel industriel	172 210 241	172 036 812
Matériel de transport	13 548 095	12 898 630
Equipements de bureaux	1 185 379	1 161 134
Matériel informatique	8 403 575	7 787 705
Matériel de laboratoire	332 020	332 020
Immobilisations corporelles en cours	18 710 105	9 969 092
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	5 679 807	5 459 227
Total	327 262 396	309 814 845
<i>Amortissements des immobilisations Corporelles</i>	(170 856 949)	(156 296 092)
<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>	(276 543)	(359 128)
Immobilisations corporelles nettes	156 128 904	153 159 625

Tableau des immobilisations et des amortissements
Arrêté au 31 décembre 2025

DÉSIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				Provisions	Valeurs comptables nettes		
	31/12/2024	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31/12/2025	31/12/2024	Dotation	Cession		31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025
<u>Immobilisations incorporelles</u>												
Conception, marques et brevets	391 972	-			391 972	391 386	240	-	391 626	-	586	346
Logiciels	5 252 915	626 748			5 879 663	3 589 409	1 005 095	-	4 594 504	-	1 663 506	1 285 159
Immobilisations incorporelles en cours	26	-			26	-	-	-	-	-	26	26
<u>Total des imm. incorp.</u>	5 644 913	626 748	-	-	6 271 661	-	-	-	-	-	1 664 118	1 285 531
<u>Immobilisations corporelles</u>												
Terrains	12 991 374	-	-	-	12 991 374	-	-	-	-	-	12 991 374	12 991 374
Constructions	28 785 756	488 352	-	37 360	29 311 468	13 871 123	1 322 521	-	15 193 644	-	14 914 633	14 117 824
IGAA des constructions	34 392 093	2 093 852	-	2 157 673	38 643 618	18 312 635	2 795 586	-	21 108 221	-	16 079 458	17 535 397
Installations techniques	3 107 467	62 535	-	-	3 170 002	2 660 593	138 744	-	2 799 337	-	446 874	370 665
IGAA divers	20 893 535	1 624 516	-	558 661	23 076 712	10 803 782	2 303 205	-	13 106 987	-	10 089 753	9 969 725
Matériels industriel	172 036 813	1 944 959	4 148 076	2 376 545	172 210 241	93 772 249	10 157 604	3 481 519	100 448 334	276 543	78 264 564	71 485 364
Matériels de transport	12 898 630	1 565 995	919 563	3 032	13 548 094	11 425 109	613 931	911 104	11 127 936	-	1 473 521	2 420 158
Équipements de bureau	1 161 134	24 245	-	-	1 185 379	709 354	77 084	-	786 438	-	451 780	398 941
Matériels informatique	7 787 705	615 870	-	-	8 403 575	4 523 654	1 510 460	-	6 034 114	-	3 264 051	2 369 461
Matériels de laboratoire	332 020	-	-	-	332 020	217 593	34 345	-	251 938	-	114 427	80 082
Immob corp en cours (avance et acompte)	5 459 227	220 580	-	-	5 679 807	-	-	-	-	-	5 459 227	5 679 807
Immob corp en cours	9 969 091	14 430 872	556 586	5 133 271	18 710 106	-	-	-	-	-	9 969 091	18 710 106
<u>Total des imm. corp.</u>	309 814 845	23 071 776	5 624 225	-	327 262 396	156 296 092	18 953 480	4 392 623	170 856 949	276 543	153 518 753	156 128 904

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2025 à 262.531.782 DT contre 206.736.579 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Participations dans les filiales (*)	268 245 435	209 587 543
Prêts au personnel	610 433	579 091
Cautionnements	391 082	1 355 082
Immobilisations Financières	269 246 950	211 521 716
<i>Provision des immobilisations financières</i>	(6 715 168)	(4 785 137)
Immobilisations corporelles nettes	262 531 782	206 736 579

(*) Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
SAH Algérie	11 754 530	11 754 530
SAH Libye	3 051 647	3 051 647
SAH Maroc	925 075	925 075
Azur Papier SA	95 528 094	69 179 224
SAH Côte d'Ivoire	14 933 015	11 986 715
Azur Détergent SA	79 474 388	76 151 888
SAH Sénégal	7 313 594	7 313 594
Azur Industrie Cosmétique SA	37 199 950	17 199 950
Azur D'Articles Plastiques SA	11 274 950	8 999 950
TRANSFLECHE SARL	2 999 990	2 999 990
SAH DE COMMERCE SARL	24 980	24 980
PARTIC.SAH MAURITANIE	3 765 222	-
Total	268 245 435	209 587 543

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 140.532.678 DT contre 152.302.740 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Stocks de matières premières	73 620 421	93 894 308
Stocks en transit	18 995 732	10 422 433
Stocks de pièces de rechanges	17 251 888	17 861 938
Stocks produits finis	35 765 148	35 497 013
Stocks produits semi finis	368 965	273 151
Total	146 002 154	157 948 843
<i>Provision matières premières</i>	(4 201 373)	(3 952 201)
<i>Provision produits finis</i>	(1 193 989)	(1 610 630)
<i>Provision pièces de rechange</i>	(74 114)	(83 272)
Total des stocks nets des provisions	140 532 678	152 302 740

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les créances clients nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 166.288.286 DT contre 150.952.630 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Clients locaux	67 313 056	71 228 882
Clients étrangers	39 185 998	32 577 904
Clients effet à recevoir	59 789 232	47 145 840
Clients douteux ou litigieux	29 316 000	28 372 027
Total créances brutes (*)	195 604 286	179 324 653
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	(29 316 000)	(28 372 023)
Total créances nettes (*)	166 288 286	150 952 630

(*) : Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 35.840.363 DT contre 22.993.256 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	1 223 333	1 886 347
Créances fiscales	14 557 478	12 799 570
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	969 660	1 169 820
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (AZUR Détergent SA)	6 274 843	889 686
Sociétés du Groupe (AZUR Papier SA)	972 585	885 447
Sociétés du Groupe (SAH Côte d'Ivoire)	165 153	165 153
Sociétés du Groupe (AZUR Cosmétique SA)	8 940 467	2 587 495
Sociétés du Groupe (Transflèche)	364 291	203 166
Sociétés du Groupe (AZUR Industrie Plastique)	-	141 754
Sociétés du Groupe (SAH de Commerce)	642 441	162 946
Charges constatées d'avance	3 340 701	3 450 249
Débiteurs divers	93 087	93 253
Total autres actifs bruts	37 881 481	24 772 328
<i>Provisions autres actifs courants</i>	(2 041 118)	(1 779 072)
Total autres actifs nets des provisions	35 840 363	22 993 256

II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 21.004.216 DT contre 21.504.216 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Placements BNA	3 139	3 139
Placements UIB	1 077	1 077
Placements Amen Bank	1 000 000	1 000 000
Placements BIAT	20 000 000	20 500 000
Total Placements	21 004 216	21 504 216

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2025 à 18.348.257 DT contre 19.022.774 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Banques	5 803 672	18 243 009
Effets à l'encaissement (*)	12 535 190	760 767
Caisses	9 180	15 946
Cartes bancaires	215	3 052
Total Liquidités (*)	18 348 257	19 022 774

(*) : Les données au 31 décembre 2024 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2025 à 338.803.128 DT contre 318.794.372 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Capital social	84 015 979	84 015 979
Réserves légales	8 401 598	8 401 598
Subvention d'investissement	4 472 427	3 640 915
Prime d'émission	-	74 957
Résultats reportés	189 129 488	172 867 563
Total des capitaux propres avant résultat	286 019 492	269 001 012
Résultat de l'exercice	52 783 636	49 793 360
Total Capitaux Propres	338 803 128	318 794 372

Le résultat par action se présente comme suit au 31 décembre 2025

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2025</u>	<u>Déc. 2024</u>
Résultat net	52 783 636	49 793 360
Nombre d'actions moyen pondéré	84 015 979	84 015 979
Résultat par action (DT)	0,63	0,59

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest	Distribution de Dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 401 598	74 957	3 640 915	-	172 867 563	49 793 360	318 794 372
Affectation du résultat 2024	-	-	(74 957)	-	33 606 392	16 261 925	(49 793 360)	-
Situation nette après affectation du résultat 2024	84 015 979	8 401 598	-	3 640 915	33 606 392	189 129 488	-	318 794 372
Distribution des dividendes	-	-	-	-	(33 606 392)	-	-	(33 606 392)
Subvention 2025	-	-	-	1 500 000	-	-	-	1 500 000
QP des subventions d'investissements	-	-	-	(668 488)	-	-	-	(668 488)
Total des capitaux propres avant résultat	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	-	189 129 488	-	286 019 492
Résultat net 2025	-	-	-	-	-	-	52 783 636	52 783 636
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 401 598	-	4 472 427	-	189 129 488	52 783 636	338 803 128

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2025 à 37.395.878 DT contre 33.437.213 DT au 31 décembre 2024. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Emprunts BIAT	22 848 572	15 458 315
Emprunts BNA	-	50 000
Emprunts ATTIJARI Bank	11 456 545	10 908 427
Emprunts UBCI	2 383 333	3 483 333
Emprunts ATB	707 428	3 537 138
Total Emprunts	37 395 878	33 437 213

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 130.470.194 DT contre 125.114.661 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Fournisseurs ordinaires	73 389 370	70 477 070
Fournisseurs d'immobilisation	4 547 105	2 651 792
Fournisseurs d'immobilisation-RG	1 947 682	1 628 821
Fournisseurs effets à payer	50 586 037	50 356 978
Total Fournisseurs	130 470 194	125 114 661

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 42.870.382 DT contre 36.818.134 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Ristournes à accorder	7 556 036	5 009 861
Salaires à payer et autres dettes au personnel	11 363 689	9 639 025
Sociétés du Groupe (AZUR Industrie Plastique)	1 492 960	-
Diverses dettes d'impôts à payer	6 628 792	7 131 527
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	379 991	341 701
Organismes sociaux	3 953 704	3 520 122
Charges à payer	10 605 689	10 350 226
Autres créditeurs	889 521	825 672
Total Autres Passifs Courants	42 870 382	36 818 134

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2025 à 250.328.609 DT contre 211.968.744 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Échéances à moins d'un an	13 341 096	11 215 400
Crédit de financement de stock	218 148 890	186 621 216
Intérêts courus	1 038 623	632 128
Billet de Trésorerie	17 800 000	13 500 000
Total Autres Passifs Financiers Courants	250 328 609	211 968 744

III. Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 478.065.760 DT contre 487.216.708 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Chiffre d'affaires local	406 057 341	406 620 118
Chiffre d'affaires export	77 203 501	88 900 280
RRR accordés	(9 520 296)	(12 133 268)
Autres produits d'exploitation	4 325 214	3 829 578
Total Produits d'Exploitation	478 065 760	487 216 708

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2025 à 270.305.544 DT contre 282.588.339 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Achats de matières premières locales	60 533 104	101 588 755
Achats de matières premières étrangères	164 534 913	153 636 146
Achats d'emballages locaux	14 683 813	15 289 193
Achats d'emballages étrangers	19 202 444	21 552 505
Variation de stocks de matières premières	11 700 589	(7 444 985)
RRR obtenus	(349 319)	(2 033 275)
Total Achats Consommés	270 305 544	282 588 339

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à 56.953.207 DT contre 51.440.471 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Salaires et appointements	46 979 995	42 863 022
Charges de congés à payer	630 488	506 816
Charges patronales	8 827 648	7 597 207
Charges fiscales	411 691	389 895
Autres charges de personnel	103 385	83 531
Total Charges de Personnel	56 953 207	51 440 471

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 23.834.012 DT contre 27.365.207 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Dotations aux amortissements	19 958 815	18 651 296
Dotation aux prov. pour risques et charges	265 286	(362 114)
Dotation/ reprise sur provision des stocks	(176 627)	1 680 159
Dotation/ reprise sur provision des autres actifs	262 046	183 373
Dotations aux prov. pour dép. clients douteux	943 976	2 068 228
Dotation / Reprise aux prov. pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(82 585)	359 128
Dotation aux prov. pour dépréciation des immobilisations financières	1 930 031	4 785 137
Dotations aux amortissements Autres actifs non courants	733 070	-
Total Dotations aux Amortissements et aux Provisions	23 834 012	27 365 207

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 49.090.267 DT contre 47.891.002 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Frais de publicité	12 792 938	12 938 695
Electricité	7 498 721	7 627 123
Pièces de rechange	6 086 130	5 593 350
Transport sur ventes	6 224 258	6 005 731
Entretien et réparation	3 405 954	2 411 639
Carburant et lubrifiant	2 104 666	1 944 921
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 058 197	2 272 083
Primes d'assurances	1 505 089	1 502 735
Etat, impôts et taxes	1 329 836	1 493 746
Location	2 016 299	1 821 883
Frais de déplacements et missions	900 510	1 076 561
Services bancaires et assimilés	925 920	1 155 401
Frais postaux et de communication	422 364	346 882
Autres charges d'exploitation	1 819 385	1 700 252
Total Autres Charges d'Exploitation	49 090 267	47 891 002

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 22.214.822 DT contre 24.475.032 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Intérêts	24 619 721	23 617 943
Pertes de changes	1 763 113	3 756 000
Gains de change	(4 268 379)	(2 983 788)
Autres charges et produits financiers	100 367	84 877
Total Charges Financières Nettes	22 214 822	24 475 032

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 3.404.492 DT contre 1.653.346 DT au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2025</u>	<u>31.12.2024</u>
Quote-part de subvention d'investissements inscrite en résultat	668 488	587 803
Produits sur cession d'immobilisations	2 729 669	486 152
Autres gains	6 335	579 391
Total Autres Gains Ordinaires	3 404 492	1 653 346

IV. Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 39.821.880 DT au 31 décembre 2024 à 36.587.680 DT au 31 décembre 2025 enregistrant ainsi une variation négative de 3.234.200 DT provenant des flux d'investissement négatifs de 75.248.314 DT compensés par des flux d'exploitation positifs de 62.208.470 DT et des flux de financement positifs de 9.805.644 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 62.208.470 DT provenant essentiellement du résultat positif avant amortissements et provisions de 75.884.578 DT, atténué par une augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 13.676.108 DT. La hausse du BFR s'explique essentiellement par la hausse des créances clients de 16.279.632 DT, des autres actifs courants de 13.109.153 DT et des autres actifs non courants de 3.169.027 DT, partiellement compensée par la baisse des stocks de 11.946.689 DT, la hausse des soldes fournisseurs de 3.141.359 DT et des autres passifs courants de 6.052.248 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 75.248.314 DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 21.288.302 DT et de flux nets au titre d'acquisitions et cessions d'immobilisations financières de 53.960.012 DT, essentiellement suite à la participation dans l'augmentation du capital des filiales Azur Industrie Cosmétique SA, Azur d'Articles Plastiques SA et SAH Côte d'Ivoire respectivement à hauteur de 20.000.000 DT, 2.275.000 DT et 2.946.300 DT et le rachat des actions des filiales Azur Papier SA et Azur Détergent SA respectivement pour 26.348.870 DT et 3.322.500 DT.

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux positif de 9.805.644 DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 41.912.036 DT, et l'encaissement d'une subvention d'investissement de 1.500.000 DT contre la distribution des dividendes de 33.606.392 DT.

V. Solde Intermédiaire de Gestion

Produits	31.12.2025	31.12.2024	Charges	31.12.2025	31.12.2024	Solde	31.12.2025	31.12.2024
CA Local	396 537 045	394 486 850	Stockage/ déstockage de production	(363 949)	1 701 367			
CA Export	77 203 501	88 900 280						
Autres produits d'exploitation	4 325 214	3 829 578						
Total	478 065 760	487 216 708	Total	(363 949)	1 701 367	Production	478 429 709	485 515 341
Production	478 429 709	485 515 341	Achats consommés	270 305 544	282 588 339	Marge sur coût matière	208 124 165	202 927 002
Marge sur coût matière	208 124 165	202 927 002	Autres charges externes	47 760 431	46 397 256	Valeur ajoutée	160 363 734	156 529 746
Valeur ajoutée	160 363 734	156 529 746	Charges de personnel	56 953 207	51 440 471			
			Impôts et taxes	1 329 836	1 493 746			
			Total	58 283 043	52 934 217	Excédent brut d'exploitation	102 080 691	103 595 529
Excédent brut d'exploitation	102 080 691	103 595 529	Charges financières nettes	22 214 822	24 475 032			
Autre produits ordinaires	3 404 492	1 653 346	Autres charges ordinaires	2 528 808	323 806			
Produits des placements	544 511	627 131	Dotations aux amort et prov	23 834 012	27 365 207			
			Impôt sur les bénéfices	4 668 416	3 918 601			
Total	106 029 694	105 876 006	Total	53 246 058	56 082 646	Résultat des activités ordinaires	52 783 636	49 793 360
Résultat des activités ordinaires	52 783 636	49 793 360	Modifications comptables	-	-	Résultat Net	52 783 636	49 793 360

VI. Note sur les parties liées

VI-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'ivoire	Filiale à l'étranger
SAH Sénégal	Filiale à l'étranger
SAH Mauritanie	Filiale à l'étranger
Azur Papier SA	Filiale en Tunisie
Azur Détergent SA	Filiale en Tunisie
Azur Industrie Cosmétique SA	Filiale en Tunisie
Azur D'Articles Plastiques SA	Filiale en Tunisie
TRANSFLECHE SARLL	Filiale en Tunisie
SAH de Commerce SARL	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-Directeur Général
JAIEZ Mounir	Actionnaire et PCA
TACHAROUKIET EL MAWADA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
TACHAROUKIET EI OFOK	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
GHARB EL MOUTAWASSET	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
JAWHARAT AL'UME FOR M &B	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye

VI- 2 Transactions avec les parties liées

Partenaires Libyens

- Au 31 décembre 2025, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires (En kDT)	Solde au 31/12/2025
TACHAROUKIET EL MAWADA	-	89
TACHAROUKIET EI OFOK	62 279	18 298
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	-	(32)
Jawharat AL'UME FOR M &B	186	-
Total	62 465	18 355

SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre la société SAH SA et la société SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 237kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

SAHD Algérie « SAHD »

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre SAH SA et SAHD Algérie.

SAH Maroc

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre la société SAH SA et la société SAH Maroc ;
- Au 31 décembre 2025, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765kDT et elle est totalement provisionnée.

Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société SAH SA à sa filiale la société Azur Papier SA pour l'acquisition par la société SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656kDT. Le solde de l'avance comptabilisé parmi les immobilisations en cours s'élève au 31 décembre 2025 à 4.843kDT.
- Les ventes de Vieux Papiers et de déchets de la société SAH SA à la société Azur Papier SA ont atteint en 2025 un montant de 546kDT HT. La créance au titre de ces ventes s'élève à 837kDT au 31 décembre 2025.
- Les achats de matières premières de la société SAH SA auprès de la société Azur Papier SA totalisent en 2025 un montant de 68.521kDT HT.
- Le solde fournisseur Azur Papier SA chez la société SAH SA s'élève au 31 décembre 2025 à 13.506kDT.
- Au cours de l'exercice 2025, la société Azur Papier SA, filiale, a facturé à la société SAH SA le transport de l'excédent de l'énergie électrique produit par la première. Au 31 décembre 2025, la charge d'électricité comptabilisée par la société SAH SA s'élève à 2.060kDT.
- Au 30 juillet 2025, la filiale Azur Papier SA a consenti à la société SAH SA, qui a accepté, une mise à disposition de fonds à titre d'avance en compte courant d'actionnaires pour un montant de 6.000kDT. Cette avance est productive d'intérêts au taux annuel de 8%.
Le remboursement de ladite avance sera effectué en deux échéances, réparties comme suit :
 - 3.000kDT remboursée le 29 septembre 2025 ; et
 - 3.000kDT remboursée le 28 octobre 2025.Les charges d'intérêts comptabilisés par la société SAH SA s'élèvent, au 31 décembre 2025, à 100kDT.
- La société Azur Papier SA, filiale, a pris en charge certaines dépenses de la société SAH SA (frais de prestations de services) et a procédé ensuite à sa refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Le montant de la charge refacturé courant 2025 s'est élevé à 112kDT HT, y compris une marge de 10%.
- La société SAH SA a pris en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de missions, frais d'assistance douanière et frais d'abonnement annuel IT) et a procédé ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les frais de mission, d'assistance douanière et d'abonnement IT refacturés courant 2025 se sont élevés à respectivement 47kDT HT, 33kDT HT et 28kDT HT.

- La société prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport refacturés à la société Azur Papier SA courant 2025 s'élèvent respectivement à 415kDT HT et à 499kDT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Papier SA s'élève à 941kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur papier SA s'élève à 32kDT.

Société Azur Détergent SA

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale, la société Azur Détergent SA, (fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 188kDT HT, à 94kDT HT, à 73kDT HT et à 56kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Détergent SA (frais de prestations de services, frais de marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 6.829kDT HT, à 2.272kDT HT, à 1.047kDT HT et à 288kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Détergent SA s'élève à 3.786kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Détergent SA s'élève à 2.489kDT.

- Les achats de matières consommables de la société Azur Détergent SA auprès de la société SAH SA totalisent en 2025 un montant de 71kDT HT. Le solde fournisseur Azur Détergent SA auprès de la société SAH SA s'élève au 31 décembre 2025 à 180kDT.

Transflèche SARL

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Transflèche (fournitures bureau, frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fournitures de bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 1kDT HT et 3kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Transflèche SARL (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport de personnel refacturés courant 2025 s'élèvent à 128kDT HT et 103kDT y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.
- La société a facturé à sa filiale la société Transflèche SARL des produits de location relatifs à la mise à disposition de locaux administratifs pour un montant annuel de 13kDT HT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Transflèche SARL s'élève à 332kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Transflèche

SARL s'élève à 32kDT.

- La société SAH SA a engagé des frais de transport avec sa filiale la société Transflèche SARL qui se sont élevés à 2.686kDT au 31 décembre 2025. Le solde fournisseur Transflèche SARL est créditeur au 31 décembre 2025 de 375kDT.

Société Azur Industrie Cosmétique SA

- Le montant des ventes de la société SAH SA, effectués à la société Azur Industrie Cosmétique SA s'élève en 2025 à 129kDT HT. Le solde du client de la société Azur Industrie Cosmétique SA au 31 décembre 2025 est débiteur de 155kDT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale société Azur Industrie Cosmétique (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT, frais de missions, frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau, frais d'abonnement annuel IT, frais de missions et lesfrais d'assistance refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 158kDT HT, 63kDT HT, 3kDT HT et 4kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique (frais de prestations de services, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 2.028kDT HT, à 2.308kDT HT, à 767kDT HT et à 108kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Industrie Cosmétique s'élève à 8.857kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Industrie Cosmétique s'élève à 83kDT.

Société Azur d'Articles Plastiques SA

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Azur d'Articles Plastiques (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 49kDT HT et 28kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur d'Articles Plastiques (frais de prestations de services, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 282kDT HT, à 304kDT HT, à 356DT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 2.275kDT (solde créditeur) et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 782kDT.

Société SAH de Commerce SARL

- La société a engagé des frais de prestations de services pour le compte de sa filiale la société SAH de Commerce SARL qui se sont élevés à 119kDT au 31 décembre 2025.
- La société a loué à sa filiale la société SAH de Commerce un bureau avec une place de parking situé dans son siège social sis à Charguia 1 pour une durée d'une année du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025 pour un montant annuel de 13kDT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire SAH de Commerce s'élève à 622kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société SAH de commerce s'élève à 20kDT.

SAH Côte d'Ivoire SA

- Courant 2025, le chiffre d'affaires réalisé avec la société SAH Côte d'Ivoire s'est élevé à 1 045kDT.
- Au 31 décembre 2025, la créance détenue sur la société SAH Côte d'Ivoire s'élève à 7.360kDT.

Le solde débiteur du compte courant débiteur SAH Côte d'Ivoire s'élève au 31 décembre 2025 à 165kDT.

SAH Sénégal

- Courant 2025, le chiffre d'affaires réalisé avec la société SAH Sénégal s'est élevé à 277kDT.
- Au 31 décembre 2025, la créance détenue sur la société SAH Sénégal s'élève à 2.635kDT.

SAH Libye

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2025 entre la société SAH SA et la société SAH Libye.
- Le solde débiteur du compte courant débiteur SAH Libye s'élève au 31 décembre 2025 à 970kDT.

Directeur Général et Président du Conseil d'Administration SAH SA

- Une convention a été conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration, d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire par ses derniers sis à la Soukra à titre gracieux afin de permettre à la société SAH SA la fixation de panneaux publicitaires sans contre partie financière pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

VII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VIII : Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, cette information s'inscrit dans une phase transitoire selon une logique de « Comply or Explain ».

SECTION 1 : GOUVERNANCE

1.1. Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

La Direction Générale de la société SAH SA assure un pilotage direct de la performance ESG à travers des revues mensuelles sur l'ensemble des sites, en présence systématique d'un représentant de la haute direction. Cet engagement se traduit par une allocation budgétaire dédiée aux investissements sociaux et HSE dès le début de chaque exercice, un suivi rigoureux des indicateurs clés (RH, HSE, Qualité, etc) permettant de fixer les orientations stratégiques et d'évaluer l'efficacité du système de management.

1.2. Comités concernés et équipes impliqués

La gouvernance ESG au sein de la société SAH SA s'appuie sur deux comités opérationnels : le comité Ressources Humaines (RH) et le comité Hygiène, Sécurité & Environnement (HSE), qui assurent conjointement la veille et la mise en conformité ESG. Le déploiement opérationnel est assuré par des services HSE dédiés sur chaque site, pilotés par des experts en gestion des risques professionnels et environnementaux. Ce dispositif est complété par les Comités de Santé et Sécurité au Travail (CSST), qui constituent un canal de dialogue structuré entre la direction et les collaborateurs sur les sujets de santé, sécurité et conditions de travail.

Par ailleurs, un responsable énergétique assure le suivi de la consommation énergétique sur l'ensemble des sites et pilote les projets visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte carbone.

1.3. Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière ESG, la société SAH SA a engagé des formations ciblées au profit de ses cadres et responsables. Une formation sur la mise en place d'une démarche ESG a été dispensée en partenariat avec Paris Dauphine Tunisie, au profit du Directeur HSE (décembre 2024), du Responsable Management Qualité et de la Responsable RH (mai et juin 2025). Par ailleurs, une formation sur la comptabilité carbone a été assurée par un expert en décarbonation au profit des cadres (juillet, octobre et novembre 2025).

Ce programme de formation ESG se poursuivra progressivement pour couvrir l'ensemble des responsables concernés.

SECTION 2 : STRATÉGIE ESG

La société SAH SA a adopté en 2022 une stratégie quinquennale (2022-2027) structurée autour de six axes prioritaires, couvrant partiellement les trois piliers ESG. Sur le plan environnemental, la société a engagé des audits énergétiques sur ses activités énergivores et mis en œuvre deux unités de cogénération à Azur Papier, filiale du groupe SAH, visant à améliorer la performance énergétique du groupe. Le pilier social est le plus développé, avec des orientations structurées autour du développement des compétences, de la santé et sécurité au travail et de l'amélioration des conditions de travail. La gouvernance est conforme aux exigences réglementaires applicables aux sociétés cotées, renforcée par des procédures mises en place dans le cadre de la certification FSC.

Toutefois, la démarche ESG n'est pas encore formalisée en tant que stratégie autonome et structurée. La Société est aux premières étapes de structuration de sa démarche ESG, avec pour objectif de formaliser progressivement une stratégie intégrée.

SECTION 3 : GESTION DES RISQUES

À ce stade, une analyse structurée des risques et opportunités ESG n'a pas encore été formalisée. Elle sera mise en place dans le cadre de la structuration de la démarche ESG.

Cette analyse s'appuiera sur les travaux existants portant notamment sur les risques environnementaux déjà identifiés dans la cartographie globale des risques de la société, sur l'analyse des risques par poste de travail réalisée dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels (Environnement, Santé et Sécurité au Travail), ainsi que sur les études d'impacts conduites par des bureaux d'études agréés.

SECTION 4 : INDICATEURS & CIBLES

À ce stade, les indicateurs ESG quantitatifs sont en cours de structuration dans le cadre de la mise en place progressive de la démarche ESG. La société SAH SA s'engage à développer son dispositif de collecte et de reporting afin de permettre une divulgation plus complète lors des exercices futurs.

Néanmoins, la société dispose d'un socle d'indicateurs qualitatifs attestant de l'existence de politiques structurantes, notamment une politique qualité couvrant certains aspects HSE et sociaux, ainsi qu'une politique sociale intégrant la santé et sécurité au travail, le développement des compétences et les conditions de travail.

Dans ce contexte, et conformément à la logique « Comply or Explain » préconisée par le CMF pour l'exercice 2025, les informations présentées dans la présente note demeurent exclusivement qualitatives.

IX. Note sur les engagements hors bilan

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
1995	Crédit de Gestion	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	Crédit de Gestion	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

1997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
1999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

2000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).
2001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
2001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...).
2004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) à hauteur de 2,55 mDT
2005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
2005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<p>-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social).</p> <p>- Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.</p>
2006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<p>-Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab.</p> <p>- Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.</p>
2007	Crédit de Gestion	UIB	10 350 000	<p>- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.</p>
2008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<p>- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p>

2007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab.

2011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab. -Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à "Azur Papier".
2013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

2013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan.

2015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.).
2015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...). -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir. - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2017	Crédit d'investissement	UIB	7 200 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir. - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45 254 m², auprès de l'AFI. - Hypothèque sur lot N°25Bis, sis à la zone industrielle Zriba, d'une superficie de 14.998 m² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.
2017	Crédit de Gestion	ABC Bank	4 100 000	- Hypothèque en rang utile, sur : 1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab - Béja. 2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja.

2018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m².</p> <p>2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux. - La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.
2018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce.</p>
2018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Bank	4 900 000	<p>-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>-Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.</p>

2018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²; - Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; - Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181. -Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.
------	--------------------	--------------------------	------------	--

2018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<p>- Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer :</p> <p>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</p> <p>- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003.</p> <p>- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque</p>
------	-------------------------	-----	-----------	--

2018	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BH Bank	3 000 000	<p>Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .</p> <p>Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p> <p>- Une hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes. Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p>
2018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	<p>- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"</p>

2018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.
2018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. - Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis. - Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques » objet du TF N°11827 Béja.
2019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia - Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
2019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	NANTISSEMENT DE MATERIEL Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.

2019	Crédit d'investissement	Attijari Bank Tunisie	de 2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p> <p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).</p>
2020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>

2020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181). <p>B) NANTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds. - Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir.
------	----------------------------	--------------------------------	------------	--

2020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I Chargaia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds.</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>
2020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Chargaia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja.</p>

2020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p> <p>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</p>
2020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 MDT.
2021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi</p>

				que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2022	Crédit de Gestion	Amen Bank	13 500 000	<p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.).</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p>

				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
--	--	--	--	---

2022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
------	-------------------------	--------------------------	-----------	--

2022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.</p>
2022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au RNE des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<p>- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</p>
2022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.</p> <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique</p>

				N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machines, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2022	Crédit de Gestion	BIAT	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves</p>

				<p>les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - Hypothèque sur la totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporels et incorporels composant les FC ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sises à la zone industrielle de Béja.

				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m ² , à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.
2023	Crédit de Gestion	ATB	5 500 000	- Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment : L'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété

				<p>industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>- Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>-Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja.</p>
2024	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	4 000 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des Produits Hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est sis au N°5 Rue 8610, Z.I CHARGUIA I.</p>
2024	Crédit de Gestion Avenant N°2	ABC Bank	6 800 000	<p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja</p> <p>- Hypothèque en rang utile, en faveur ABC, sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « la Société d'Articles Hygiéniques » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab Béja.</p> <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserves.</p> <p>Un nantissement donné en rang utile sur le fonds de commerce de production des produits hygiéniques, de beauté et paramédicaux exploité dans les sites de production sis à la zone industrielle Medjez El Bab objet du TF N°11827 Béja et du TF N°11828 Béja, la zone industrielle de Béja objet du TF N°20062 Béja et du TF N°18801 Béja et la zone industrielle Zriba IV objet du TF N°10801 Zaghouane et du TF N°11051 Zaghouane.</p> <p>Une cession de délégation d'assurance incendie, dégât des eaux et inondation, encours de validité, déléguée au profit de Bank</p>

				ABC Tunisie couvrant les propriétés données en garanties telles que décrites ci- dessus.
2024	Crédit de Gestion (Avenant N°7)	BTL	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2024	Crédit de Gestion	ATB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m² - Nantissement en rang utile, conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant situé à Tunis, 5 Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I, ainsi que l'unité de production situé à Mjez El-Bab, Gouvernerat de Béja, inscrit au RNE sous l'identifiant unique N°0492586Z. - Nantissement en rang utile, conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6/02/2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel (Ligne de production complète couches pull up pour adultes de 16.448kDT.
2024	Crédit de Gestion	BIAT	13 750 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m². - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m². - Nantissement et gage de rang utile, à concurrence de Six Millions de dinars du fonds de commerce conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi que les articles 236 et suivant du code commerce, l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja, inscrit au R.N.E N°0492586Z,

				et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	5 000 000	Nantissement et gage en premier rang, le matériel porté sur une liste jointe au contrat en annexe, et ce conformément aux prescriptions de la loi N°2001-9 DU 06/02/2001. Ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.
2024	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m ² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m ²
2025	Crédit de gestion	Attijari Bank de Tunisie	5 195 000	-Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N° 11828 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m ² , inscrite le 11/05/2023. -Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 BEJA, sise au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 3452 m ² , inscrite le 11/05/2023. -Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques, dont le siège est au N°05 Rue 8610, Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production existantes et à créer, ayant pour identifiant unique N°0492586Z au centre national du registre des Entreprises, inscrit sur le répertoire des nantissements, le 03/05/2023 sous la référence NA3126782023.
2025	Crédit d'Investissement	BIAT	12 000 000	-Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N° 11827 à Mjez El Bab d'une superficie de 3452 m ² - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11828 à Mjez El-Bab d'une superficie de 1454 m ² .

2025	Crédit de Gestion (avenant)	UIB	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation. - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029. - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
------	--------------------------------	-----	-----------	---

Autres engagements hors bilan

- La société SAH SA a accordé en 2019, une garantie bancaire pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDT) en faveur de la CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de garantie pour un crédit moyen terme engagé par la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDT) en faveur de la BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 mFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société TRANSFLÈCHE SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de le société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIER pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour acquisition de terrain et construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par la société SAH Sénégal.
- La société SAH SA s'est portée en 2025, comme caution solidaire au profit de la société Transflèche SARL pour garantir une ligne de crédit de gestion de 800kDT au profit de la banque BIAT.
- Les effets escomptés non échus de la société SAH Tunisie totalisent, au 31 décembre 2025, un montant de 41.393kDT.

Rapport Général

Tunis, le 20 mai 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA - SAH SA
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I - Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société d'Articles Hygiéniques SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 338.803.128 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 52.783.636 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 140.532.678 DT représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH SA. Au 31 décembre 2025, la provision sur les stocks s'élève à 5.469.476 DT.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la gestion et la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation

ADR Auditing and Advising

Abir Matmti

Adel Rekik

Rapport Spécial

Tunis, le 20 mai 2026

*Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA - SAH SA
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis*

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Le Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale, la société Azur Détergent SA, (fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les fournitures de bureau, frais d'abonnement IT, frais de mission et frais d'assistance refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 188kDT HT, à 94kDT HT, à 73kDT HT et à 56kDT HT.
- Au 30 juillet 2025, la filiale Azur Papier SA a consenti à la société SAH SA, qui a accepté, une mise à disposition de fonds à titre d'avance en compte courant d'actionnaires pour un montant de 6.000kDT. Cette avance est productive d'intérêts au taux annuel de 8%.

Le remboursement de ladite avance sera effectué en deux échéances, réparties comme suit :

- 3.000kDT remboursée le 29 septembre 2025 ; et
- 3.000kDT remboursée le 28 octobre 2025.

Les charges d'intérêts comptabilisées par la société SAH SA s'élèvent, au 31 décembre 2025, à 100kDT.

- La société SAH SA a pris en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de missions, frais d'assistance douanière et frais d'abonnement annuel IT) et a procédé ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les frais de mission, d'assistance douanière et d'abonnement IT refacturés courant 2025 se sont élevés à respectivement 47kDT HT, 33kDT HT et 28kDT HT.
- La société Azur Papier SA, filiale, a pris en charge certaines dépenses (frais de prestations de services) de la société SAH SA et a procédé ensuite à sa refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Le montant de la charge refacturé courant 2025 s'est élevé à 112kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Au cours de l'exercice 2025, la société Azur Papier SA, filiale, a facturé à la société SAH SA le transport de l'excédent de l'énergie électrique produit par la première. Au 31 décembre 2025 la charge correspondante comptabilisée par la société SAH SA s'élève à 2.060kDT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale société Azur Industrie Cosmétique (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT, frais de missions, frais d'assistance) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau, frais d'abonnement annuel IT, frais de missions et les frais d'assistance refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 158kDT HT, 63kDT HT, 3kDT HT et 4kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Azur d'Articles Plastiques (fournitures bureau ,frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fourniture bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 49kDT HT et 28kDT HT.
- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale Transflèche (fournitures bureau, frais d'abonnement annuel IT) et procède ensuite à leur refacturation à cette dernière sous forme de notes de débit. Les fournitures de bureau et les frais d'abonnement annuel IT refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 1kDT HT et 3kDT HT.
- La société SAH SA s'est portée en 2025, comme caution solidaire au profit de sa filiale la société Transflèche SARL pour garantir une ligne de crédit de gestion de 800kDT au profit de la banque BIAT.
- Au 31 décembre 2025 les financements à court terme de la société SAH SA (financement stock et financement en devises) se détaillent comme suit:

Banque	Solde au 31 décembre en kDT
Attijari Bank de Tunisie – ABT	31 891
Banque Nationale Agricole – BNA	17 000
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	58 428
Banque Tuniso-Libyenne – BTL	8 639
Union Internationale de Banques – UIB	22 000
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI	26 712
Arab Tunisian Bank – ATB	11 000
Arab Banking Corporation – ABC	13 153
Amen Bank – AB	29 326
Total	218 149

- La société a contracté au cours de 2025 les emprunts suivants :

Banque	Durée	Taux d'intérêt	Montant (en kDT)
BIAT	7 ans	TMM+1,25%	12 000
Attijari Bank	7 ans	TMM+1,25%	5 195

- La société SAH SA a émis au cours de 2025 les billets de trésorerie suivants :

Banque	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt	Montant (en kDT)
UBCI	13/03/2025	11/06/2025	8%	4 000
UBCI	11/06/2025	09/09/2025	8%	4 000
UBCI	09/09/2025	08/11/2025	8%	4 000
UBCI	08/11/2025	08/12/2025	8%	4 000
UBCI	08/12/2025	07/01/2026	8%	4 000
Attijari Bank	01/04/2025	29/06/2025	8%	2 900
Attijari Bank	28/06/2025	26/09/2025	8%	2 900
Attijari Bank	26/09/2025	25/12/2025	8%	2 900
Attijari Bank	25/12/2025	25/03/2026	8%	2 900
BIAT	15/02/2025	15/03/2025	8%	1 700
BIAT	27/03/2025	24/06/2025	8%	3 900
BIAT	27/03/2025	24/06/2025	8%	1 000
BIAT	04/04/2025	03/06/2025	8%	1 700
BIAT	13/06/2025	03/07/2025	8%	1 700
BIAT	27/06/2025	24/09/2025	8%	3 900
BIAT	26/06/2025	24/09/2025	8%	1 000
BIAT	13/06/2025	12/08/2025	8%	1 000
BIAT	19/08/2025	12/09/2025	8%	1 000
BIAT	19/09/2025	19/10/2025	8%	1 000
BIAT	28/09/2025	27/12/2025	8%	1 000
BIAT	29/09/2025	27/12/2025	8%	3 900
BIAT	21/10/2025	20/11/2025	8%	1 000
BIAT	22/11/2025	22/12/2025	8%	1 000
BIAT	26/12/2025	22/01/2026	8%	1 000
BIAT	29/12/2025	27/03/2026	8%	1 000
BIAT	29/12/2025	27/03/2026	8%	3 900
BNA	31/07/2025	29/10/2025	8%	5 000
BNA	28/10/2025	27/12/2025	8%	5 000
BNA	27/12/2025	25/02/2026	8%	5 000
Total				77 300

- Au 31 décembre 2025 les facilités de caisse se détaillent comme suit:

Banque	Montant (en kDT)
Attijari Bank de Tunisie - ABT	1 283
Arab Tunisian Bank - ATB	638
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	588
Union Internationale de Banques - UIB	256
Total	2 765

Les conventions et opérations susmentionnées nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2025 ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 29 avril 2026.

Cependant, ces conventions n'ont pas fait l'objet d'autorisation au préalable par le Conseil d'Administration aux vues d'un rapport de la direction et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2025

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Détergent SA (frais de prestations de services, frais de marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés à la société Azur Détergent courant 2025 s'élèvent respectivement à 6.829kDT HT, à 2.272kDT HT, à 1.047kDT HT et à 288kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Détergent SA s'élève à 3.786kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Détergent SA s'élève à 2.489kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Papier SA (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport refacturés à la société Azur Papier SA courant 2025 s'élèvent respectivement à 415kDT HT et à 499kDT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Papier SA s'élève à 941kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Papier SA s'élève à 32kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique (frais de prestations de services, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 2.028kDT HT, à 2.308kDT HT, à 767kDT HT et à 108kDT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur Industrie Cosmétique s'élève à 8.857kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur Industrie Cosmétique s'élève à 83kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Azur d'Articles Plastiques (frais de prestations de services, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2025 s'élèvent respectivement à 282kDT HT, à 304kDT HT et à 356DT HT, y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 2.275kDT (solde créditeur) et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Azur d'Articles Plastiques SA s'élève à 782kDT.

- La société SAH SA prend en charge certaines dépenses de sa filiale la société Transflèche SARL (frais de prestations de services et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de prestations de services et de transport de personnel refacturés courant 2025 s'élèvent à 128kDT HT et 103kDT y compris une marge de 10% sur les frais de prestations de services.
- La société a facturé à sa filiale la société Transflèche SARL des produits de location relatifs à la mise à disposition de locaux administratifs pour un montant annuel de 13kDT HT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire Transflèche SARL s'élève à 332kDT et le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société Transflèche SARL s'élève à 32kDT.

- La société a engagé des frais de prestations de services pour le compte de sa filiale la société SAH de Commerce SARL qui se sont élevés à 119kDT au 31 décembre 2025.
- La société a loué à sa filiale la société SAH de Commerce SARL un bureau avec une place de parking situé dans son siège social sis à Charguia 1 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel de 13kDT. La convention prévoit également un cautionnement de 2kDT.

Au 31 décembre 2025, le solde du compte courant actionnaire SAH de Commerce SARL s'élève à 622kDT et le solde des produits à recevoir auprès de la société SAH de Commerce SARL à 20kDT.

- Une convention a été conclue entre la société SAH SA d'une part et le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration, d'autre part et portant sur la mise à disposition d'un espace publicitaire par ses derniers sis à la Soukra à titre gracieux afin de permettre à la société SAH SA la fixation de panneaux publicitaires sans contre partie financière pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société SAH SA à sa filiale la société Azur Papier SA pour l'acquisition par la société SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat de cession du terrain sis à Béja a été conclu avec Azur Papier SA pour une valeur de 656kDT. Le montant de l'avance s'élève au 31 décembre 2025 à 4.843kDT.

- La société SAH SA a accordé en 2019 une garantie bancaire pour un crédit à moyen terme engagé par sa filiale la société SAH Sénégal d'un montant global de 1.300mFCFA (équivalent à 6,6mDT) en faveur de la banque CBAO.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une lettre de garantie pour un crédit à moyen terme engagé par sa filiale la société SAH Sénégal d'un montant global de 240mFCFA (équivalent à 1,2mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une garantie autonome pour un crédit à moyen terme engagé par sa filiale la société SAH Sénégal d'un montant global de 680mFCFA (équivalent à 3,4mDT) en faveur de la banque BSIC Sénégal.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une lettre de confort de 2.600mFCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la banque BCICI pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par sa filiale la société SAH Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2022 une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par sa filiale la société SAH Côte d'Ivoire d'un montant global de 1.550 MFCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la banque BSIC Côte d'Ivoire.
- La société SAH SA a accordé en 2023 une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque Amen Bank pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par sa filiale la société Transflèche SARL.
- La société SAH SA s'est portée en 2023 comme caution solidaire au profit de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque Amen Bank.
- La société SAH SA s'est portée en 2023 comme caution solidaire au profit de sa filiale la société Azur Industrie Cosmétique pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque BIAT.
- La société SAH SA a accordé en 2024, une lettre de confort de 480mDZD (équivalent à 11,2mDT) au profit de la banque FRANSBANK AL DJAZAIEUR pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par sa filiale la société SAH Algérie.
- En décembre 2024, la société SAH SA a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mFCFA (équivalent à 4,3mDT) sollicitée par sa filiale la société SAH Sénégal.
- En mai 2024, la société SAH SA a accordé une lettre de confort au profit de la banque BSIC Sénégal afin de garantir un Crédit à Moyen Terme de 1.925mFCFA (équivalent à 9,7mDT) pour l'acquisition d'un terrain et d'une construction de l'usine, un financement du déficit de trésorerie de 200mFCFA (équivalent à 1mDT) et des financements des importations pour 400mFCFA (équivalent à 3mDT) sollicités par sa filiale la société SAH Sénégal.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 a décidé de renouveler le mandat du Directeur Général pour une durée de 3 années qui arrivera à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 28 novembre 2024 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération brute annuelle s'élevant en 2025 à 627kDT ;
 - ✓ Une rémunération variable brute d'un montant équivalent à 4% du résultat net consolidé ;
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et sont liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Le Conseil d'Administration du 28 juin 2024 a décidé de renouveler le mandat du Président du Conseil d'Administration pour une durée de 3 années qui arrivera à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

Monsieur Mounir El JAIEZ ne perçoit aucune rémunération au titre de ses fonctions de PCA.

Par ailleurs, il convient de noter que Monsieur Mounir EL JAIEZ occupe le poste de Directeur Commercial de la société SAH SA et à ce titre il a continué à percevoir en 2025 sa rémunération en tant que salarié. Sa rémunération brute annuelle s'élève en 2025 à 134kDT.

- Monsieur Mohamed Amine BEN MALEK a été désigné en tant qu'administrateur de la société SAH SA et ne perçoit aucune rémunération au titre de cette fonction.

Par ailleurs, il continue à percevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2025 a décidé d'allouer :

- ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour un montant de 20kDT, net par administrateur ;
- ✓ Une rémunération aux membres du comité permanent d'audit pour un montant de 5kDT, net par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

ADR Auditing and Advising

Abir Matmti

Adel Rekik